

ARSENAL de TOULON

Et de ses ANTENNES

Toulon, le 17 janvier 2022

COMPTE RENDU du CT de BdD Tln extraordinaire du 13/01/2022

La CGT, conformément au guide des « mesures sanitaires et bonnes pratiques sous COVID-19 » édité par le ministère des armées le 06/09/2021 a bien effectué la demande de CHSCT/CCHPA extraordinaire en date du 05/01/2022. Seule instance de concertation préconisée dans la période. Malgré notre relance auprès du COM BdD Tln, c'est un CT de BdD extraordinaire qui s'est tenu ce 13 janvier.

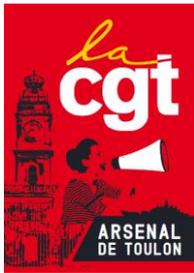
En soit, cela n'est pas très pénalisant pour notre syndicat car vos élus CGT du CT de BdD sont aussi vos mandatés CGT du CHSCT de BdD afin d'avoir une certaine cohérence dans ces 2 instances qui traitent souvent de sujets croisés.

Les employeurs invités à ce CT ont pu faire un état des lieux de leur périmètre respectif.

La CGT déplore :

- La non tenue de CHSCT locaux chez certains employeurs
- Après 2 ans de crise sanitaire, certains employeurs ont encore du mal à évaluer le télétravail comme étant du travail effectif
- Après 2 ans de crise sanitaire, certains employeurs ne sont toujours pas en capacité de donner un état factuel des postes « télétravaillable »
- Après 2 ans de crise sanitaire, le chef d'emprise n'est toujours pas en capacité d'activer le nettoyage appuyer des lieux communs (chapitre 4.5.2.3 du guide nommé ci-dessus)

Pour la CGT, à l'heure où il est demandé de plus en plus de choses contraignantes aux salariés, il serait peut-être bien que certains employeurs réagissent au vue de leurs carences. Espérons pour eux, mais surtout pour nous, que cette crise sanitaire arrive rapidement à son terme !!!!



ARSENAL de TOULON

Et de ses ANTENNES

Toulon, le 12 janvier 2022

LIMINAIRE CGT du CT de BdD Toulon extraordinaire du jeudi 13 janvier 2022

Monsieur le COM BdD Toulon, Mesdames, Messieurs,

Premier point :

Comme exprimé dans notre mail du 05 janvier 2022, qui vous a été adressé et auquel vous avez répondu défavorablement, les mandats CGT du CHSCT de BdD Tln insistent et demandent que pour la suite soit convoqué des **CHSCT/CCHPA extraordinaire** pour traiter les sujets prévus ce jeudi 13 janvier de 15h à 16h (CT de BdD) et qui concernent la crise sanitaire.

Nous prenons pour cela en référence le texte « guide des mesures sanitaires et des bonnes pratiques sous COVID-19 » édité par le Ministère des Armées le 06 septembre 2021 (dernière version en date à notre connaissance).

Le chapitre 3.1.4 est clair sur le sujet en nommant la seule instance de dialogue comme étant le CHSCT/CCHPA.

Il devient donc évident pour la CGT, qu'un CT n'est pas approprié et compétent pour débattre sur l'ordre du jour proposé.

Deuxième point :

Toujours issu du guide cité ci-dessus, le chapitre 4.5.2.3 « nettoyage des parties communes » fixe les directives du chef d'emprise sur le sujet et conforte les demandes successives faites lors de nos réunions précédentes par la CGT.

Que dit le texte ministériel :

- *Nettoyage renforcé des éléments de contact avec les mains (sanitaires, rampes d'escaliers, poignées de porte, interrupteurs, boutons d'ascenseur, lecteur de badge, dispositif de contrôle d'accès)*
- *Mise en place de poubelles équipées en sacs plastiques en quantité suffisante*
- *La mise à l'arrêt des installations qui recyclent l'air intérieur lorsque c'est possible*
- *L'usage des sèche-mains soufflants (les mettre à l'arrêt lorsque c'est possible) et les remplacer par des essuie-mains en papier jetable.*

Le chef d'emprise actualise (en lien avec le service en charge du marché de prestation de nettoyage) en fonction du contexte sanitaire ses directives en matières de nettoyage des parties communes.

Il garde trace de l'intensification des mesures de nettoyages, ou de bio nettoyage (augmentation des fréquences) afin de pouvoir en justifier via les protocoles mis en place.

La CGT demande si ces actions ont été réalisées et suivies dans la période actuelle ?

Si ces dernières n'ont pas été activées, nous demandons son application dans les plus brefs délais, conformément au guide ministériel.

Merci pour votre écoute

Les mandatés CGT du CHSCT de BdD Tln.